

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 AVRIL 2024**

Le vingt-cinq avril deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le dix-huit avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Marie-Ange CAZALA-CROUTZET, la Maire.

PRÉSENTS : Mme. CAZALA-CROUTZET, Mme. DARETS, Mme. GUITARD, Mme. LABOURDETTE, M. BALASQUE, M. COURADET, Mme. LABAT, Mme. TOUZET, M. DELOT, Mme. GARROCCQ, M. CHOQUET, M. CLAVARET, M. COVEZ

REPRÉSENTÉS : Mme. MARRACQ (pouvoir à Mme. LABAT), Mme. GUÉRAÇAGUE (pouvoir à Mme. DARETS), M. LE MERCIER (pouvoir à M. BALASQUE), M. PÉMOULIÉ (pouvoir à M. DELOT), Mme. DARRIGRAND (pouvoir à Mme. LABOURDETTE), M. COM-NOUGUÉ (pouvoir à Mme. CAZALA-CROUTZET)

EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme. DARETS

DÉLIBÉRATION N° 21-04-24 : Création d'emploi

Madame la Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la Commune d'ouvrir un emploi permanent et à temps non complet dans le cadre d'emploi des Adjointes Techniques. Pour assurer des missions d'Agent Technique Polyvalent.

Madame la Maire propose de créer cet emploi permanent pour une quotité de travail hebdomadaire de 23H/semaine et de l'ouvrir au grade suivant : Adjoint Technique.

Madame la Maire propose de compléter le tableau des emplois tel qui suit :

Emploi	Grade(s) associé(s)	Catégorie hiérarchique	Effectif budgétaire	Temps hebdomadaire moyen de travail
Agent Technique Polyvalent	Adjoint Technique	C	1	Temps non complet 23H/35

Où l'exposé de Madame la Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide la création d'un emploi permanent sur le grade d'Adjoint Technique pour une quotité horaire de travail hebdomadaire de 23H/semaine à compter du 01/05/2024.
- Dit que les crédits budgétaires sont prévus au Budget Principal de la Commune de Bénéjacq

Ainsi fait et délibéré à Bénéjacq, les jours mois et an que dessus et ont signé les membres,

La Secrétaire de séance,
Marie-Pierre Darets



Pour extrait conforme,

La Maire,
Marie-Ange Cazala-Crouzet

